



Toulon,
le 14 mai 2023

A Monsieur Mathieu SIEYE,
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Var
98 rue Montebello
83000 TOULON
cabia83@ac-nice.fr

Objet : Prélèvement des jours de grève

Monsieur le DASEN du Var,

Depuis plusieurs mois, un mouvement massif de contestation soulève le pays afin d'empêcher la mise en place de la loi de réforme des retraites. Une large majorité de la population considère qu'une réforme sans vote à l'Assemblée nationale et par le biais de l'article 49.3 de la Constitution n'est pas démocratique.

L'intersyndicale ne fléchit pas et appelle à une nouvelle journée d'action début juin.

Les personnels du service public de l'Education nationale sont engagés dans ce mouvement citoyen. Nombreux sont ceux qui ont participé à toutes les journées de grève. Certains ont reconduit la grève entre deux journées nationales d'action, étant ainsi à une quinzaine de journées de grève depuis janvier, voire plus.

L'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité de cette situation dans l'ensemble du pays.

Les personnels de l'éducation nationale ont fait grève par conscience citoyenne, pour le bien commun, pour qualité du service public d'éducation. De plus, dans notre métier, il est évident qu'un report de l'âge de la retraite à 64 ans mettra à mal les conditions de travail et aura des

répercussions importantes sur la santé des personnels (TMS, burn-out...) Ces impossibilités d'assurer un travail de qualité face aux élèves aura un coût important pour la collectivité.

Les prélèvements d'un trentième par jour de grève vont peser lourd dans le budget de personnels dont les salaires risquent de ne pas être revalorisés à la hauteur de leur engagement par le Ministère. Nombre d'entre eux connaissent déjà une situation de précarité financière inacceptable pour des agents de l'État.

Le prélèvement des jours de grève n'est pas une obligation et nous vous demandons, monsieur le DASEN, d'avoir la plus grande attention à la situation réelle des personnels concernés et que les jours de grève ne soient pas déduits des salaires des personnels mobilisés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le DASEN, en l'expression de notre dévouement pour le Service Public d'Education.

Pour le bureau de la CGT Educ'action Var,
Elodie Hernandez

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Elodie Hernandez', with a stylized, somewhat abstract flourish at the end.